



NOTE D'INFORMATION

Objet : Gestion "vagues de chaleur" 2022.

Référence(s) : 1)- Loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
2)- Articles R.121-2 et R.121-12 du code de l'action sociale et des familles ;
3)- Décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation de ces données nominatives.

Pièce jointe : Demande d'inscription au registre de gestion "vague de chaleur".

Conformément aux dispositions réglementaires de références, la municipalité de Brion a mis en place un registre communal de gestion "vagues de chaleur" destiné à recenser les personnes âgées isolées et/ou en situation de handicap.

Si vous répondez à ces conditions, nous vous incitons vivement à vous inscrire dès à présent

Toutefois, compte tenu des obligations liées à la réglementation générale sur la protection des données (RGPD), l'inscription ne peut être que volontaire et formulée par écrit.

C'est la raison pour laquelle, si vous désirez être recensé(e)s, vous devez obligatoirement renseigner la demande figurant au verso de la présente et la déposer directement au secrétariat de la mairie.

Le Maire



Thierry FOURRE



DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE GESTION VAGUES DE CHALEUR

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Domicilié(e) : _____

Age : _____ *ans* *Tél :* _____

En cas de situation de handicap, les coordonnées du service intervenant à domicile :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Identité : _____ *Tél :* _____

Adresse : _____

Coordonnées du médecin traitant : _____

Vous êtes informé que les données recueillies par la commune de BRION feront l'objet d'un traitement pour les besoins d'inscription sur le registre de gestion vagues de chaleur. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement.

Si vous voulez exercer un de ces droits, vous pouvez envoyer un courriel à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : rgpd@paysvalencayenberry.com ou vous adressez à l'accueil de la mairie. Si vous estimez qu'un de ces droits n'a pas été respecté, vous pouvez introduire votre réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) sur le site : www.cnil.fr

Fait à Brion, le _____
(Signature du demandeur)